

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 29 NOVEMBRE 1844.

NATURALISATION ORDINAIRE.

*RAPPORT fait par M. HENOT, au nom de la commission des naturalisations,
sur la demande du sieur Jacques-Guillaume Échardt.*

MESSIEURS,

Le sieur Echardt, capitaine au 9^e régiment d'infanterie, est né au cap de Bonne-Espérance, au mois de décembre 1799; arrivé en Hollande, en 1816, il est entré au mois de juin 1819, comme cadet, à l'école d'artillerie et de génie à Delft; nommé 1^{er} lieutenant à la 3^e division au service de la Hollande, il passa, au mois d'octobre 1830, en qualité de capitaine, au 3^e régiment d'infanterie belge, grade dont il est encore investi aujourd'hui.

La pétitionnaire a contracté mariage avec une Belge, qui l'a rendu père de quatre enfants, tous nés en Belgique, et ses chefs estiment qu'il mérite par sa conduite, son zèle et ses bons antécédents, d'obtenir la naturalisation ordinaire qu'il sollicite.

Les autorités consultées appuient sa demande.

Le rapporteur,
HENOT.

Pour le président :
EUG. DE SMET.
